

Henri Verdier est nommé Chief Data Officer de l'État

[Dévoilé au printemps](#) dernier, le poste « d'administrateur général des données » ou Chief Data Officer (CDO) a été [institué par décret](#) publié le 17 septembre au Journal officiel. **Henri Verdier**, directeur de la mission Etalab en charge de l'Open Data français, a été [nommé par arrêté](#) à ce poste stratégique pour la gouvernance des données et la modernisation de l'action publique.

Coordonner l'action des administrations

L'administrateur général des données est placé sous l'autorité du Premier ministre et rattaché au secrétariat général pour la modernisation de l'action publique (**SGMAP**), la cheville ouvrière de la réforme de l'Etat désormais pilotée par **Laure de La Bretèche**.

Le CDO français, sans préjudice des missions de l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee), est chargé « *de coordonner l'action des administrations en matière d'inventaire, de gouvernance, de production, de circulation et d'exploitation des données par les administrations.* » Il devra aussi « *améliorer l'exploitation de ces données et leur circulation, dans le respect de la protection des données personnelles et des secrets protégés par la loi, notamment le secret de la Défense Nationale.* »

Un rapport public sera rendu chaque année au Premier ministre pour évaluer le dispositif. Côté saisine, le CDO pourra être saisi par toute personne sur des problématiques relatives à la circulation des données. « *Côté moyens, l'équipe comprendra 5 à 6 personnes, qui travailleront avec l'équipe d'Etalab et avec l'ensemble du SGMAP* », a confié Henri Verdier à [L'Usine Digitale](#).

Transposer la directive « Open Data »

Dans un premier temps, le nouveau CDO de l'État va rencontrer les administrations pour définir une feuille de route. Parallèlement, la création d'un hub regroupant administrations, écoles et start-ups sera proposée. D'ici 6 mois, des réalisations concrètes menées avec des data scientists dans différents domaines, dont les achats publics, devraient être présentées.

Outre ces actions, [la transposition en droit français de la directive européenne](#) sur la réutilisation des informations du secteur public (PSI) intéresse le CDO et ses équipes. Cette transposition, qui fait l'objet d'une polémique, doit intervenir avant le 18 juillet 2015.

Lire aussi

[Le gouvernement crée un poste de Chief Data Officer de l'Etat](#)

[Henri Verdier, Etalab : « L'Open Data est un droit de l'Homme »](#)